



EVALUATION DE DEPART AUTO:

L'évaluation de conduite pour le permis B, B78 et la conduite accompagnée permet d'estimer le volume d'heures pratiques adapté aux besoins de l'élève. Seul son niveau de compétences au fur et à mesure de sa formation déterminera le volume d'heures final.

Cette évaluation est réalisée sur ordinateur avant l'inscription de l'élève. Sa durée est d'approximativement 45 minutes. Le résultat est indiqué sous la forme d'une moyenne d'heures (ex : 35 à 40 heures). Le secrétariat reporte sur le contrat le nombre d'heures supplémentaires en appliquant une moyenne basse (ex : pour un résultat de 35-40 heures il est noté 37 heures).

Ce procédé d'évaluation est mis à disposition de tous dans un classeur situé au secrétariat.

Tous les élèves qu'ils soient en permis B, B78, conduite accompagnée et en conduite supervisée font une évaluation avant leur inscription.

PROCEDE DE L'EVALUATION :

L'évaluation se déroule en trois parties :

- Un questionnaire retraçant le parcours personnel du candidat, ses motivations et connaissances sur la conduite
- Une série de photos et vidéos à analyser permettant de mesurer la capacité de l'élève dans sa perception et rapidité de décision.
- A la fin de cette évaluation l'élève a une explication du résultat par un enseignant diplômé dans la catégorie visée.

Ce résultat peut être différé si un enseignant est encore en leçon.